

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

06/080 DU 17/01/86
SECRET N° /MTEREPPS-DGFP-DGFCE
Portant Promotion au titre de l'année 1981
de Monsieur MFOULOU Raphaël, Ingénieur
Statisticien des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Techniques
(Statistique).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 76/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordonnance
n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Cons-
titution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3.2.62 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des
Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations
des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiéran-
chies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du 3.2.62 portant Statut Général des
Fonctionnaires
(/u le Décret n° 63/410 du 12.12.63 portant Statut Commun des Fonction-
naires du Personnel Technique des Services de la Statistique ;
(/u le Décret n° 65/170 du 25.6.65 réglementant l'avancement des Fonc-
tionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions du Décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires
des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 62/198/FP relatif à la nomination et à la révocation
des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements
des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre ;
(/u le Décret n° 85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres du
Gouvernement ;
(/u le Décret n° 85/1434 du 17.12.85 portant organisation des intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.84 au Décret n° 84/858 du 13.8.
84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 85/260 du 05.05.85 déterminant le circuit d'approba-
tion des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situa-
tions administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 86/679 /MTEREPPS/DGFP-DGFCE du 17/01/86
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 de Monsieur
MFOULOU Raphaël, Ingénieur Statisticien des cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Techniques (Statistique).

D G B

D C F

D E C R E T E :

[Handwritten signature]

ARTICLE 1ER.- Monsieur MFOULOU Raphaël, Ingénieur Statisticien de 5^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique) en Service à l'IFORD à Yaoundé (Cameroun), est promu au titre de l'année 1981 au 6^e échelon de son grade pour compter du 28.01.81 ~~CC=~~néant.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté ^{que de la solde} pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 17 JANVIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Réforme de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSONA.-

Ingo Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGFP/DGPCE 2
- D G B 2
- D C F 2
- M P 2
- DOSSIER DGFT 6
- DOSSIER CNSEE 6
- INTERESSE 1
- SGG/BC 2/24
- BST/DGFP 2

[Large handwritten X mark]